



Collectif pour le Droit des Enfants Roms à L'Éducation

mercredi 1er octobre 2014, par [Bariaud](#)

Aucun enfant ne doit être exclu du droit à l'éducation en France en raison de son origine, de son lieu d'habitation, de son handicap ou de la situation administrative de ses parents.

Plusieurs milliers d'enfants Roms restent à la porte de l'École... Cela se passe ici, en France.

Nous, syndicats enseignants et associations, nous rassemblons aujourd'hui en collectif pour dénoncer cette situation scandaleuse et méconnue, 20 après la convention internationale des Droits de l'Enfant.

